



LE POISSON EN TANT QU'ALIMENT

IMPACT DU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PECHE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Etude menée conjointement par la FAO et le Ministère des affaires étrangères de la Norvège





IMPACT DU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PECHE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Etude menée conjointement par la FAO et le Ministère des affaires étrangères de la Norvège

INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation croissante, l'interdépendance des pays et des populations est de plus en plus évidente. On observe notamment une intensification des échanges internationaux de biens et de services, qui s'effectuent désormais dans le cadre officiel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Mais les conséquences que peuvent avoir ce commerce sur les pays et les populations deviennent un sujet de préoccupation. Il faut analyser la situation. On croyait que le développement des échanges allait améliorer les conditions de vie de toutes les parties concernées. Aujourd'hui nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la validité de cette assertion.

Si l'on veut créer un environnement approprié, mettre en place des institutions et des mécanismes susceptibles de promouvoir un commerce durable qui engendre un véritable développement, il importe avant tout de bien comprendre les modes de fonctionnement des échanges internationaux.

Pour faire ressortir les conséquences du commerce des produits de la pêche, pour savoir qui perd et qui gagne, où et quand, nous devons réaliser sur ce sujet des études pertinentes. C'est le but du projet ici présenté.

LE CONTEXTE

Le commerce international des produits de la pêche a fortement augmenté depuis le milieu des années 1980. La valeur totale des exportations est passée de 20 milliards de dollars en 1984 à 55 milliards en 2000. Cela s'explique sans doute essentiellement par un accroissement de la demande dans les pays développés et l'utilisation de méthodes de préservation et de transport moins coûteuses. D'autres facteurs entrent aussi en jeu : production en hausse, création des zones économiques exclusives (ZEE), baisse des tarifs douaniers.

Les échanges ont lieu surtout entre pays développés, mais également de pays en développement à pays développés. En valeur, près de la moitié des exportations provient de pays en développement, dont 20 pour cent de pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV).

BUT DE LA RECHERCHE

Le présent projet se propose d'analyser le commerce des produits de la pêche qui est en expansion. Ce commerce n'obéit pas à des façons de procéder standardisées. C'est la diversité qui le caractérise : diversité des produits, des pays, des opérateurs, des consommateurs. Contrairement à ce qui prévaut pour d'autres denrées primaires, cette activité n'est pas entièrement sous le contrôle de quelques grosses firmes uniquement. Pour pouvoir évaluer les effets de ces échanges, il faut donc, dans l'espace mondial, identifier et analyser une palette de cas vraiment représentatifs.



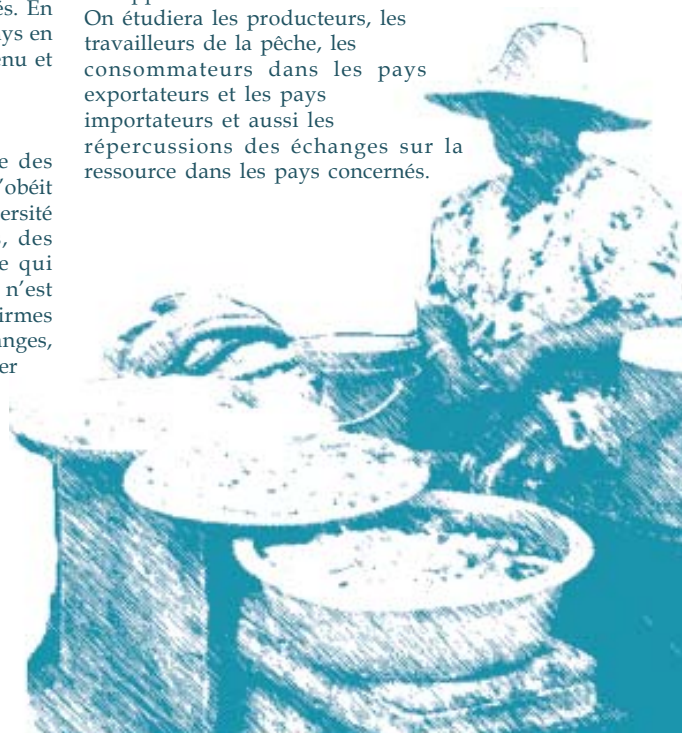
On s'intéressera tout particulièrement aux pays en développement exportateurs de la région Asie-Pacifique, de l'Afrique, de l'Amérique latine. Mais l'analyse portera aussi sur l'impact de ce commerce sur les pays importateurs, qu'ils soient en développement ou développés.

Elle fera tout particulièrement ressortir les répercussions des échanges internationaux sur la sécurité alimentaire, c'est-à-dire sur les moyens de se procurer en permanence une alimentation saine, nourrissante en quantité suffisante.

Dans les études de cas, on examinera les effets positifs et négatifs de ce commerce sous les aspects suivants :

- Disponibilités de poisson et accessibilité
- Environnement
- Emplois et revenus
- Apport de devises

On étudiera les producteurs, les travailleurs de la pêche, les consommateurs dans les pays exportateurs et les pays importateurs et aussi les répercussions des échanges sur la ressource dans les pays concernés.



THEMES PRINCIPAUX

L'étude examinera un certain nombre d'opinions et d'assertions relatives à cette question de l'impact du commerce des produits de la pêche sur la sécurité alimentaire. Citons quelques-unes :

- Si, dans les pays en développement, on accroît les exportations des produits de la pêche, l'offre intérieure va chuter et les plus défavorisés auront plus de difficultés pour se procurer du poisson.
- Le développement des exportations de produits de la pêche génère des emplois dans les secteurs de la capture et de la transformation (surtout pour les femmes dans ce dernier cas). Les revenus augmentent et les gens peuvent dépenser plus pour se nourrir.
- Les exportations de poisson représentent un apport important de devises pour les pays en développement qui peuvent ainsi se procurer des produits alimentaires bon marché mais nourrissants destinés à des groupes de population vulnérables. De cette façon, on peut maintenir et même améliorer la sécurité alimentaire.
- Lorsque différents sous-secteurs ciblent des espèces intéressantes pour les marchés extérieurs, ils entrent en concurrence. Cela déstabilise l'équilibre des emplois et des revenus, et par conséquent la sécurité alimentaire.
- Lorsqu'un pays importe de grandes quantités de poisson, les cours des produits locaux peuvent chuter, et aussi forcément les revenus des pêcheurs. Ils ont plus de mal à subsister.
- Le pays qui importe de grandes quantités de poisson peut créer de nouveaux emplois locaux dans la transformation et la distribution, surtout pour les femmes, et cela est bon pour les salaires et la sécurité alimentaire.
- Quand les ressources halieutiques sont mal gérées, une forte demande sur les marchés extérieurs peut provoquer une surexploitation des stocks à la fois dans le pays exportateur et dans le pays importateur. Dans le premier cas, il s'agit de gagner plus, dans le second de compenser la chute des revenus. Et dans les deux cas, l'environnement marin et les ressources qu'il contient vont en pâtir. Ce n'est pas bon pour la sécurité alimentaire à long terme.
- Tout commerce qui met à mal la sécurité alimentaire enfreint un droit fondamental de l'homme, celui de pouvoir se nourrir convenablement.
- L'OMC et d'autres accords internationaux qui concernent le commerce international des produits de la mer peuvent créer un environnement qui va à l'encontre des intérêts des pays en développement.

La mosaïque des études de cas qui viendront illustrer sélectivement certaines des affirmations qui précèdent sera chapeautée par une analyse détaillée des tendances mondiales du commerce international des produits de la pêche. On utilisera pour cela la documentation disponible à la FAO, dans la base de données de GLOBEFISH, à la CNUCED et dans diverses sources nationales et internationales.

Le but principal de l'opération c'est de fournir un cadre général pour la formulation des politiques dans des pays divers et nombreux pour faire en sorte que le commerce international des produits de la pêche produise un maximum d'avantages et un minimum de difficultés pour les pays, les producteurs, les travailleurs de la pêche, les consommateurs et la ressource. Et l'on ne perdra pas de vue la priorité des priorités, à savoir assurer la sécurité alimentaire des populations.

ORGANISATION PRATIQUE

Cette étude, qui devra être menée et terminée en 2003, fera appel aux compétences d'experts de renommée internationale en matière de commerce, de pêche et de sécurité alimentaire.

C'est la FAO qui est chargée du projet. Elle dispose d'une vaste expertise technique sur ces questions. Son Service de la commercialisation et de l'utilisation du poisson (FIU) pilotera l'ensemble des travaux avec l'appui du Ministère des affaires étrangères de la Norvège qui suivra de près leur progression.

Un **Groupe de référence international** (IRG) composé de spécialistes et d'universitaires reconnus aidera à orienter la recherche afin de parvenir au but assigné qui est de pouvoir influencer les politiques et de proposer des stratégies propres à renforcer à la fois le commerce et la sécurité alimentaire. Les membres de ce groupe fourniront aide et conseils à titre personnel.

Les détails de la progression du projet seront suivis par un **Groupe d'experts** (EG) composé de personnes ayant une connaissance directe du commerce des produits de la pêche et de la sécurité alimentaire. A titre personnel aussi, ils aideront au choix des centres chargés des études de cas et ils se réuniront de temps à autre pour faire le point.

Le suivi quotidien du projet sera assuré par un **Consultant principal** responsable vis-à-vis de la FAO et du Ministère des affaires étrangères de la Norvège. Il fera la liaison entre le Groupe de référence international et le Groupe d'experts.

Les études de cas seront réalisées par des **Consultants nationaux** retenus par le Groupe d'experts à partir des suggestions du Groupe de référence international et des multiples contacts que possède la FAO à travers le monde.

Ces études de cas porteront sur les pays suivants : Brésil, Chili, Ghana, Kenya, Namibie, Nicaragua, Papouasie-Nouvelle Guinée, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam.



CONTACT

Le site Internet www.tradefoodfish.org constituera le point de convergence et de dissémination de toute l'information collectée et aussi un forum de discussion, avec des liens vers d'autres sources pertinentes.

Pour plus de détails concernant ce projet, on peut contacter le Consultant principal ou le fonctionnaire de la FAO chargé du dossier. Voici leurs adresses électroniques :

Consultant principal

Dr John Kurien
john.kurien@vsnl.com

Fonctionnaire de la FAO chargé du dossier

Helga Josupeit
Helga.Josupeit@fao.org

Groupe de référence international *

Ian Brycesson

Professeur
Noragric
Université d'agronomie de Norvège
Aas, Norvège

Antonio Carlos Diegues

Professeur
Université de São Paulo
São Paulo, Brésil

Brian O'Riordan

Secrétaire
Collectif international d'appui aux travailleurs
de la pêche
Bruxelles, Belgique

Jon Ramberg

Directeur général adjoint
Ministère des affaires étrangères
Oslo, Norvège

Maasaki Sato

Directeur général
IAD, JF Zengyoren
Tokyo, Japon

Grimur Valdimarsson

Directeur
Division des industries de la pêche, FAO
Rome, Italie

Meryl Williams

Directeur général
WorldFish Centre
Penang, Malaisie

Stella Williams

Professeur adjoint
Université Obafeni Awolo
Ile-Ife, Nigeria

Groupe d'experts*

George Kent

Professeur
Université de Hawaii
Hawaii, USA

Peter Manning

Consultant
FAO/SIFAR, Rome

Graciela Pereira

INFOPECSA, Uruguay

Erhard Ruckes

Consultant
FAO, Rome

Chandrika Sharma

Secrétaire exécutive
Collectif international d'appui
aux travailleurs de la pêche
Chennai, Inde

Représentants de la FAO/Nations unies et du Ministère des affaires étrangères de Norvège

Helga Josupeit

Expert à la Division des industries de la pêche,
FAO, Rome, Italie

Eirik G. Jansen

Conseiller spécial
Ministère des affaires étrangères
Oslo, Norvège

Consultant principal

John Kurien

Professeur,
Centre for Development
Studies, Trivandrum, Inde

* Les appartenances sont données à titre purement indicatif